

ACTION URGENTE

SYRIE. DES MILITANTS KURDES SYRIENS DÉTENUS ARBITRAIREMENT

Mohsen Taher, Amin Hussam et Bashar Amin, des militants de l'opposition kurdes syriens, ont été arrêtés arbitrairement par l'Asayesh, les forces de police de l'administration autonome dirigée par le Parti de l'union démocratique (PYD), dans le nord-est de la Syrie. Mohsen Taher et Amin Hussam ont été placés en détention le 9 mai, et Bashar Amin le 21 mai. Ils sont tous trois détenus sans inculpation dans des conditions déplorables à la prison d'Allaya, à Qamishli, dans le nord-est de la Syrie.

Mohsen Taher, 49 ans, et **Amin Hussam**, 58 ans, deux éminents militants de l'opposition kurdes syriens, ont été arrêtés par des membres de l'Asayesh le 9 mai dans la ville de Qamishli. D'après certains proches des détenus, des membres de l'Asayesh ont effectué une descente dans les bureaux du Conseil national kurde en Syrie à 19 h 15 le 9 mai et ont arrêté 13 membres dirigeants, dont Mohsen Taher et Amin Hussam. Le lendemain, la plupart de ces hommes ont été libérés, sauf Mohsen Taher, Amin Hussam et Fasla Youssef, tous trois membres du Conseil national kurde en Syrie, respectivement en tant que président des conseils locaux, membre du Secrétariat général et vice-président. Le 31 mai, Fasla Youssef a été libéré.

Bashar Amin, 70 ans, est membre du Conseil national kurde en Syrie et du bureau politique du Parti démocratique du Kurdistan syrien. Il a organisé une conférence de presse le 20 mai au bureau du Conseil national kurde en Syrie au cours de laquelle il a critiqué les pratiques répressives employées par l'Asayesh contre les militants politiques. Ce soir-là, vers minuit, une patrouille de l'Asayesh a effectué une descente au domicile de Bashar Amin à Hasakeh et l'a arrêté. Un membre de l'Asayesh a dit à la famille de Bashar Amin qu'aucun mandat d'arrêt n'avait été émis, mais qu'ils avaient reçu un « ordre » d'arrestation. On est resté sans nouvelles de Bashar Amin pendant 10 jours, bien que sa famille ait essayé de le retrouver en faisant le tour des centres de détention et des prisons d'Hasakeh et Qamishli pour demander s'il y est détenu. Le 1^{er} juin, sa famille a reçu un appel de l'Asayesh indiquant que Bashar Amin était détenu à la prison d'Allaya, à Qamishli (nord-est de la Syrie).

Le 5 juin, les proches de Mohsen Taher, Amin Hussam et Bashar Amin ont enfin été autorisés à leur rendre visite à la prison d'Allaya pour la première fois depuis leur arrestation. Ils ont déclaré à Amnesty International que les trois militants étaient actuellement détenus dans une petite cellule commune avec d'autres détenus. Un proche de Bashar Amin a expliqué qu'il avait d'abord été détenu à l'isolement les quatre premiers jours avant d'être transféré vers la cellule commune avec les autres militants. Mohsen Taher, Amin Hussam et Bashar Amin ont confirmé à leurs proches qu'ils n'avaient pas été officiellement inculpés et qu'ils ne pouvaient pas s'entretenir avec des avocats.

Les trois hommes sont détenus dans des conditions déplorables. Leurs proches ont indiqué qu'ils souffraient de la chaleur dans la cellule, en raison de l'absence de système de ventilation adapté et du manque de nourriture. Ces conditions ont des conséquences pour la santé des trois hommes. Mohsen Taher souffre de douleurs de dos chroniques et Amin Hussam de migraines chroniques et d'une maladie neurodégénérative touchant sa jambe droite, et ils ont besoin d'un traitement permanent. Bashar Amin souffre quant à lui de problèmes cardiaques et a besoin d'une nourriture et de soins médicaux adaptés.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez l'Asayesh à libérer Mohsen Taher, Amin Hussam et Bashar Amin immédiatement à moins qu'ils soient inculpés d'une infraction reconnue par la loi, conformément au droit international et aux normes internationales ;
- engagez-les à veiller à ce que, dans l'attente de leur libération, ils soient protégés de la torture et de toute autre forme de mauvais traitements, à ce qu'ils puissent contacter leurs proches et leurs avocats et bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 JUILLET 2017 À :

Chef de l'Asayesh

Ciwan Ibrahim

Courriel : asayisraghandin@gmail.com

Twitter : @ciwanbrahim

Formule d'appel : **Monsieur,**

Co-président du Parti de l'union

démocratique (PYD)

Salih Maslem Mohamed

Twitter : @serokepyd

Formule d'appel : **Monsieur,**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

SYRIE. DES MILITANTS KURDES SYRIENS DÉTENUS ARBITRAIREMENT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Bashar Amin avait déjà été arrêté chez lui par un groupe d'inconnus en mai 2014 et avait été exilé au Kurdistan irakien où il était resté deux semaines. Il est ensuite revenu à Hasakeh pour continuer ses activités militantes bien qu'il ait été harcelé à maintes reprises par l'Asayesh et le gouvernement syrien. En octobre 2016, Bashar Amin a perdu son fils dans un attentat suicide perpétré lors d'un mariage dans la ville d'Hasakeh.

La détention arbitraire de Mohsen Taher, Amin Hussam et Bashar Amin semble faire partie d'une campagne délibérée d'arrestations de militants politiques et d'autres personnes par l'Asayesh dans la région contrôlée par l'administration autonome dirigée par le Parti de l'union démocratique et connue sous le nom de Rojava (Kurdistan syrien). Depuis le 14 mars 2017, l'Asayesh a arrêté arbitrairement et placé en détention de nombreux membres et sympathisants des partis d'opposition kurdes à Qamishli et dans plus de neuf villes du Rojava.

Les 13 membres dirigeants du Conseil national kurde en Syrie arrêtés par l'Asayesh le 9 mai étaient : Fasla Youssef, Narin Matini, Mahmud Malla, Mohsen Taher, Abdelsamad Khalaf Biro, Fathi Gaddo, Ahmed Ajeh, Mahmoud Haj Ali, Farhad Tami, Mohamed Amin Hossam, Noreldin Fattah, Taher Hassaf et Qassem Sherif.

Ces arrestations étaient liées au fait que le Conseil national kurde en Syrie a continué ses activités après que l'Asayesh eut fermé leurs bureaux le 2 mai, au motif qu'ils auraient géré une organisation « non autorisée ». Le 7 mai, le Conseil national kurde en Syrie a organisé un sit-in devant son bureau principal dans le quartier de Siyahi à Qamishli, pendant lequel Mohsen Taher a prononcé un discours dénonçant les pratiques répressives du PYD. À la fin du sit-in, Mohsen Taher a rouvert le bureau principal du Conseil national kurde en Syrie et les membres sont retournés travailler normalement jusqu'à leur arrestation par l'Asayesh le 9 mai.

Le 10 mai, des membres de l'Asayesh ont arrêté Mohamed Sido Ben Hassan, un sympathisant du Conseil national kurde en Syrie de 80 ans, à Afrin. Mohamed Sido Ben Hassan a été maintenu en détention pendant 14 jours, avant de faire l'objet d'un procès en public à Bilan, son village, pendant lequel il est mort d'un arrêt cardiaque.

Quelques jours plus tard, les forces de l'Asayesh ont arrêté quatre autres membres du Conseil national kurde en Syrie : Suleiman Oussou, Fouad Ibrahim, Nafeh Abdullah et Barzan Hussein (un journaliste travaillant à Ark TV). Ces quatre hommes sont toujours en détention arbitraire à la prison d'Allaya.

En 2014, le PYD, allié à plusieurs petits partis politiques, a fondé une administration autonome dans trois cantons majoritairement kurdes du nord de la Syrie : Afrin, Jazira (dans le gouvernorat d'El Haseke) et Aïn Al Arab (Kobané). L'administration dirigée par le PYD dispose de sa propre force de police, de tribunaux, de prisons, de ministres et de lois. Le PYD a également constitué une armée, les Unités de protection du peuple (YPG), principalement chargée de protéger le territoire contrôlé par les Kurdes et d'administrer les tribunaux militaires.

En août 2015, Amnesty International s'est rendue dans deux prisons centrales à Qamishli et Malikiya, sous contrôle de l'Asayesh. Des chercheurs d'Amnesty International ont recueilli des informations sur la détention arbitraire de détracteurs et d'autres personnes soupçonnées d'être des sympathisants ou des membres du groupe armé qui s'est autoproclamé État islamique (EI). Certains ont été maintenus en détention arbitraire pendant un an sans avoir été jugés ni même inculpés. Ceux qui ont été jugés ont été maintenus en détention provisoire pendant de longues périodes et ont été jugés dans le cadre de procès manifestement iniques.

Noms : Mohsen Taher, Amin Hussam et Bashar Amin
Hommes

AU 123/17, MDE 24/6381/2017, 9 juin 2017